

N°835

7 Avril 2021  
Notre courriel :  
ufc@cgt-fapt.fr

FLASH  
CADRES



FLASH  
CADRES

## L'urgence d'un pôle de santé public !

La France, pays de naissance des vaccins, est normalement numéro un dans ce domaine. Enfin, était... Elle est maintenant réduite à un rôle de sous-traitant et n'est donc plus capable de protéger ses citoyens face à la pandémie. Comment en est-on arrivé là ? D'abord en cause, la loi recherche et développement qui a transféré les budgets de la recherche publique vers un « crédit impôt recherche » pour les entreprises privées. Ensuite, ce crédit est alloué sans contre partie. Enfin, les brevets sont la propriété exclusive de l'entreprise qui va donc vendre ses produits au plus offrant. Voici les conséquences de cette politique. L'industrie pharmaceutique a perdu, en moins de 40 ans, 240 sites de productions et 85 000 salariés. En moins de 15 ans, la recherche pharmaceutique a perdu 11 000 chercheurs et le nombre de ruptures de médicaments n'a cessé d'augmenter. Aujourd'hui, ce sont 2 400 médicaments indispensables qui ne sont plus produits parce que jugés pas assez rentables.

La santé doit être une fonction régalienne de l'Etat. Il en va de l'accès et du droit aux soins pour les citoyens. L'Etat intervient pour supprimer nos droits et libertés, il peut intervenir pour lever d'office les brevets, pour mettre un terme à tous les plans de suppressions d'emplois dans l'industrie pharmaceutique et conditionner toutes aides publiques à un réel développement de l'emploi, de l'activité de production et de la recherche.

Il faut organiser en urgence une table ronde des industries de santé pour dégager les pistes d'une véritable stratégie qui remettent notre industrie pharmaceutique en capacité de répondre aux besoins de santé des citoyens.



### Branche Poste

#### Emplois et sens du travail

Fermetures de bureaux, suppressions d'emplois, souffrance au travail... A La Poste, les objectifs de rentabilité et de productivité ont pris le pas sur les missions de service public et la stratégie d'entreprise s'appuie sur l'intensification du travail. Aujourd'hui, la crise sanitaire entraîne une crise économique, le nombre de personnes en situation de précarité ne cesse d'augmenter. L'essor de la pauvreté et du chômage, l'économie en berne aggravent les tensions nerveuses déjà bien présentes dans nos bureaux de Poste et les process bancaires ne font qu'accentuer une situation déjà anxiogène ne facilitant ni la tâche des postiers travaillant en mode dégradé, ni celle des usagers devant les exigences de la Banque Postale.

Les cadres veulent donner du sens à leur travail et que La Poste s'inscrive dans la continuité et la longévité d'un service public de qualité .

#### Cadres et managers

Dans le contexte du projet d'accord social à La Poste S.A., l'Union Fédérale des Cadres CGT-FAPT a porté la voix de l'encadrement lors d'une bilatérale spécifique.

De nombreuses questions que se posent les cadres du réseau, du courrier ou du siège ont été soulevées. L'encadrement de proximité sera au cœur du déploiement de cet accord et pourtant de nombreuses interrogations restent sans réponses.

Alors que La Poste n'envisage l'application de cet accord qu'aux agents et managers, il n'est pourtant pas difficile de comprendre que l'ensemble des cadres veut être concerné par cet accord.

Le monde d'après est à définir avec tout le monde et ne peut se résumer à employabilité, mobilité ou formation. Les conditions de travail et la reconnaissance sont tout aussi importantes !

### Branche Télécoms

#### Les Personnels consultés

Orange, qui freinait des quatre fers, a finalement décidé d'ouvrir les négociations salariales 2021, le 14 avril suite à la pression des syndicats et à la demande de la CGT afin de ne pas pénaliser les salariés. En 2020, Orange avait changé unilatéralement les règles des négociations en utilisant la crise sanitaire, comme excuse, pour réduire l'enveloppe dédiée aux mesures salariales de 40 %. En 2021, nous espérons légitimement tous un rattrapage ainsi que de nouvelles mesures à la hauteur de l'investissement collectif du personnel qui a redoublé d'efforts, depuis 1 an dans un contexte pourtant difficile.

Ainsi, la CGT nous invite à exprimer nos attentes en matière de salaires et de reconnaissances à l'aide d'un court sondage. Un grand nombre de réponses permettra aux négociateurs d'appuyer leurs arguments avec des témoignages de salariés.

Pour répondre au sondage :

<https://msurvey.orange.com/NAO2021>

#### Marchandisation des Réseaux

La consultation sur la création de la filiale «TowerCo» d'Orange reprenant les points haut du groupe en France et en Espagne, dans un 1er temps (pylônes et terrasses hébergeant les antennes réseaux mobiles) a été ouverte lors du CSEC de Février. Chaque filiale, par pays, sera chapeauté par une holding TOTEM.

Au prétexte de mieux le valoriser auprès des marchés financiers par une filiale, Orange va brader son patrimoine réseau. Au lieu d'avoir une ambition de logique industrielle, Orange ne fait qu'apporter des garanties aux actionnaires en filialisant pour augmenter les dividendes.

La CGT est opposée à ce bradage du patrimoine au détriment de l'emploi et des investissements stratégiques. Deux expertises au CSEC et au CSEE DTSI ont été mandatés par les élus face à la séparation des réseaux et des services et le risque de vente à la découpe de l'entreprise !

## Échos

### Industrie rime avec écologie

Mise à l'arrêt depuis l'été 2020, l'usine de Chapelle-Darblay est sur le point d'être démantelée : les salariés licenciés, le propriétaire finlandais UPM veut délocaliser les machines pour accroître ses profits. La papeterie, qui réalisait des bénéfices, est la seule usine en France capable de fabriquer du papier journal 100 % recyclé.

Modèle d'industrie vertueuse pour la transition écologique avec sa chaudière biomasse, sa station d'épuration et la possibilité d'acheminer le papier recyclé par la Seine, elle est aussi pourvoyeuse de centaines d'emplois dans le bassin rouennais. La CGT et les organisations du collectif "Plus jamais ça" interpellent gouvernement et élus, réclament la sauvegarde du site et réaffirment l'intérêt de conjuguer industrie avec progrès social et environnemental.

## Jeunesse

### Pas de bébés à la consigne !

La CGT des Services Publics et de l'Action Sociale s'est mobilisée le 30 mars dernier contre la loi ASAP qui prévoit, dans un but purement capitaliste, d'optimiser à outrance les surfaces d'accueil, de diminuer les taux d'encadrement de nos bébés, de développer l'accueil en surnombre et de déréglementer l'administration des médicaments. En outre, dans un souci d'accroissement de productivité et de rentabilité, les conditions de travail seront largement dégradées. La CGT revendique, au travers des 6 actions déjà menées, une véritable politique de bien-être et de sécurité pour nos enfants et des conditions de travail et de salaires décents pour les professionnels du secteur. Nos enfants porteurs de l'avenir de notre société méritent bien une politique de la petite enfance ambitieuse et respectueuse.

### Accueil et protection

Les Mineurs Isolés Étrangers font de nouveau l'objet d'une politique répressive qui stigmatise les migrants.

En effet, le 10 mars, un rapport sur les problématiques de sécurité associées à la présence sur le territoire de « mineurs non accompagnés » a été présenté devant la commission des lois de l'Assemblée nationale. Il égrène 18 propositions à faire baver d'envie l'extrême-droite et nie la responsabilité de l'Etat dans l'absence d'accueil des enfants isolés étrangers. Pour La CGT, ce rapport va à l'encontre du droit international et des obligations de l'État au regard des conventions internationales sur la protection de l'Enfance. Protection, soins, éducation, sont les besoins primaires des enfants, la prise en charge des Mineurs Isolés Étrangers, au même titre que l'ensemble des mineurs, doit être une priorité nationale.

## International

### Libérez Mumia !

Le journaliste afro-américain, Mumia Abu-Jamal, détenu depuis 40 ans dans un centre pénitencier américain est aujourd'hui en danger de mort.

Testé positif au Covid-19, Mumia, 66 ans, souffre de graves difficultés respiratoires et doit faire face à d'importantes défaillances cardiaques.

Après avoir échappé, par deux fois, à la peine capitale grâce à la mobilisation internationale, il est aujourd'hui détenu à perpétuité sans possibilité de libération conditionnelle.

Pour son médecin, «sa libération est le seul traitement» pour empêcher le pire car c'est une question de vie ou de mort.

En conséquence, la CGT demande son hospitalisation immédiate pour qu'il reçoive les soins appropriés et sa libération, dès qu'il sera en état de rejoindre sa famille.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site [www.cgt-fapt.fr/ufc](http://www.cgt-fapt.fr/ufc)

## Échos

### Coupable !

La filiale française d'Ikea, qui a espionné ses employés, doit répondre des accusations de « collecte de données à caractère personnel dans un fichier par un moyen frauduleux », « violation du secret professionnel » et « recel ». Ces agissements avaient pour but de trier dès l'embauche les salariés mais aussi de surveiller et de réprimer les syndicalistes.

En tout, 15 prévenus sont appelés à la barre, dont des directeurs de magasins, des fonctionnaires de police et le patron d'une société d'investigation privée...

2 millions d'euros ont été requis contre Ikea, plus des dommages pour les 120 personnes parties civiles ainsi qu'une peine de 3 ans de prison pour l'ancien directeur.

La CGT se félicite du réquisitoire mais déplore que l'ensemble des peines demandées ne soient pas à la hauteur du préjudice subi par les salariés. Le délibéré sera rendu d'ici 2 mois.

## Luttes

### 29 avril, tous à Paris !

Pour la CGT-Cheminots, l'État doit donner les moyens à la SNCF de relancer le Fret, les Trains d'Équilibre du Territoire (TET) et les trains de nuit, de soutenir les Trains Express Régionaux et le Transilien IDF avec la SNCF comme opérateur unique. La concurrence ne sert qu'un seul objectif : favoriser le dumping social.

L'État doit prendre ses responsabilités et contraindre l'UTP à garantir aux cheminots de la SNCF et de la branche, la reconnaissance de leurs métiers et diplômes ainsi qu'un haut statut social, tant pour les nouveaux embauchés que pour les contractuels.

Enfin, 2021 doit marquer le dégel des salaires qui date de la réforme ferroviaire de 2014, et l'ouverture de négociations salariales ! Une journée d'actions est prévue le 29 avril prochain où 2 000 cheminots sont attendus à Paris.

### L'injustifiable Hercule !

Le gouvernement accélère le calendrier pour boucler son projet Hercule sous couvert d'argument fallacieux : les finances d'EDF ne seraient pas bonnes. Pourtant 600 M€ de dividendes ont été distribués en 2020. La capacité d'investissement serait amoindrie et justifierait le projet. Pourtant le statut actuel permet bien des investissements au long court type EPR pour 100 ans de productions.

Ce découpage permettrait de se mettre en règle, cependant, invoquer l'intérêt national est toujours possible, nul besoin de sur interpréter les règles européennes. Ces faux justificatifs auront quant à eux, de réelles conséquences sur la désoptimisation d'EDF en permettant au cash de l'activité commerciale d'aller aux actionnaires et en laissant la gestion du coût des actifs à l'entité publique.

Le 8 avril, pour les 75 ans d'EDF, la CGT appelle la population à se mobiliser pour éviter son sabotage.

## Égalité

### Revaloriser les métiers !

La CGT lance une campagne « Investir dans le secteur des soins et du lien, revaloriser les métiers à prédominance féminine ».

La crise sanitaire, dans l'hospitalier, les Ehpad et l'aide à domicile, a mis en lumière le besoin d'investir dans le secteur des soins en créant des emplois, revalorisant les professions, améliorant les conditions de travail et en augmentant les salaires.

Pendant cette crise, de nombreuses professions à prédominance féminine ont été en première ligne : les soignantes, aides à domicile, caissières, vendeuses, assistantes maternelles et enseignantes. Ces secteurs sont occupés très majoritairement par des femmes.

Renforcer les services publics, reconnaître les qualifications exercées et créer des emplois stables permettraient de revaloriser les métiers à prédominance féminine et de faire progresser l'égalité professionnelle.